

Décision n° EI-2024 - 23 portant sur l'accréditation du doctorat WASCAL Changement climatique et utilisation des terres délivré par Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi, Ghana

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un doctorat à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_20220407 du 12 mai 2022 relative à l'évaluation/accréditation de 7 formations, délivrées par des centres de formation et de recherche affiliés au réseau WASCAL répartis dans 7 pays d'Afrique subsaharienne ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 avril 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que le doctorat WASCAL Changement climatique et utilisation des terres délivré par Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi, Ghana, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE DU DOCTORAT

Le doctorat Changement climatique et utilisation des terres est reconnu comme un programme phare de la KNUST, bien aligné sur ses objectifs stratégiques et bénéficiant d'un soutien institutionnel important. Avec la participation de cinq collèges et plus de 30 enseignants, il offre un programme de formation et de recherche multidisciplinaire abordant la question critique du changement climatique et de son atténuation. Reconnaisant la pertinence de ce sujet pour le réseau WASCAL et la région plus large de l'Afrique de l'Ouest, le programme adopte une approche de résolution de problèmes qui prend en compte les besoins des parties prenantes socio-économiques. Cependant, il est possible d'améliorer l'engagement des parties prenantes plus activement dans la conception et le développement du programme pour maximiser l'impact des diplômés WASCAL sur les questions de changement climatique. Le doctorat a établi des partenariats locaux et internationaux, garantissant un soutien pertinent de la part des laboratoires de recherche. Si sa production scientifique est excellente, il est possible de l'améliorer grâce à la mise en œuvre d'une politique de publication bien conçue. Le doctorat fournit une exposition internationale à ses doctorants avec l'organisation de voyages d'études et de visites en Allemagne, bien que le partenariat existant bénéficierait d'accords institutionnels plus formels.

CRITÈRE 2 : LES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES DOCTORANTS

Le doctorat Changement climatique et utilisation des terres met en œuvre une procédure de recrutement transparente et de grande qualité. Son programme de formation initiale permet de doter efficacement les doctorants provenant de divers horizons académiques des connaissances et compétences pluridisciplinaires nécessaires pour relever les défis sociétaux et scientifiques liés à l'utilisation des sols et au changement climatique. Le programme s'appuie sur une équipe pédagogique internationale de grande qualité et bénéficie de partenariats avec des centres de recherche locaux et des universités internationales. L'intégration de la contribution des acteurs socio-économiques pourrait encore renforcer la valeur du programme. Le système de supervision des projets de recherche des étudiants est efficace et favorise l'interdisciplinarité. Toutefois, des définitions plus claires sont nécessaires pour les modalités d'accueil des doctorants dans les laboratoires de recherche. Si les doctorants bénéficient d'un soutien matériel et financier adéquat par l'intermédiaire du réseau WASCAL, la flexibilité de l'allocation budgétaire est limitée. Néanmoins, les critères pour la soutenance finale du doctorat sont bien définis, ce qui permet d'obtenir d'excellents résultats en matière de publications.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DU DOCTORAT

Le doctorat Changement climatique et utilisation des terres bénéficie d'un réseau international bien structuré d'universités partenaires, qui assure un recrutement de grande qualité des candidats grâce à des procédures et des règlements d'admission clairs. Le nombre croissant de candidats reflète l'attrait grandissant du programme, bien qu'une analyse qualitative fasse défaut et qu'il soit possible de mieux cibler la promotion, en particulier auprès des femmes. Le programme se caractérise par un taux de réussite remarquable de 100 % pour les diplômés et une intégration remarquable sur le marché du travail. Toutefois, les parcours professionnels des diplômés sont principalement axés sur le monde universitaire, avec un impact marginal sur les organes décisionnels privés ou publics. Cette situation correspond en partie aux objectifs fixés par le réseau WASCAL et souligne l'importance de favoriser les interactions avec les parties prenantes privées et publiques qui font face aux défis du changement climatique. Les anciens étudiants pourraient contribuer plus activement aux programmes de formation et de recherche, ainsi qu'à leur promotion.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU DOCTORAT

La gestion du doctorat est globalement efficace. La structure de gouvernance est bien définie, chaque organe remplissant son rôle spécifique pour assurer le bon fonctionnement du programme. Toutefois, il est possible de formaliser certains aspects de la gestion globale du doctorat par la KNUST et la WASCAL afin d'améliorer la transparence. La mise en place d'un mécanisme de réunions périodiques des parties prenantes faciliterait la discussion et l'amélioration du programme. En outre, la mise en œuvre de réunions pédagogiques impliquant des professeurs et des doctorants pourrait promouvoir des pratiques de collaboration. Alors que l'équipe de formation et de supervision contribue au profil international du doctorat, il existe un potentiel de développement de la recherche collaborative entre les professeurs de KNUST, le réseau WASCAL et les universités partenaires, y compris celles d'Allemagne. Les possibilités de développement de carrière pour l'équipe du doctorat pourraient être mieux spécifiées afin d'améliorer leur parcours professionnel. Le doctorat bénéficie d'un processus d'évaluation interne efficace basé sur des normes d'assurance de haute qualité, ce qui favorise l'amélioration continue. Néanmoins, la formalisation du retour d'information des étudiants sur le programme de formation améliorerait la transparence. L'inclusion de représentants des étudiants dans les organes du programme améliorerait la gouvernance et la pertinence des procédures de révision du curriculum. Des mécanismes de médiation pourraient également être introduits pour aider à résoudre les situations problématiques entre les doctorants et les superviseurs. Dans l'ensemble, le doctorat est bien géré et des processus d'assurance qualité de haut niveau sont en place.

Article 2

Le doctorat WASCAL Changement climatique et utilisation des terres délivré par Kwame Nkrumah University of Science and Technology, Kumasi, Ghana, est accrédité pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Structurer et formaliser les partenariats avec un ensemble d'institutions allemandes bien identifiées et reconnues afin d'améliorer les collaborations avec elles
- Assurer la représentation des doctorants dans les organes décisionnels clés tels que le conseil consultatif local et le comité de révision du programme d'études.
- Organiser des réunions pédagogiques annuelles auxquelles participeront tous les professeurs et enseignants afin de faciliter les discussions, les révisions et les améliorations du programme de formation global, sous la supervision du conseil consultatif local.
- Mettre en œuvre des mécanismes visant à favoriser la recherche et les pratiques collaboratives, tels que des espaces de travail dédiés avec des équipements correspondant aux besoins, ou encore des réunions de travail interdépartementales, afin d'encourager les synergies et la recherche interdisciplinaire parmi le corps enseignant et les étudiants.
- Renforcer le suivi de la démarche d'amélioration continue du programme en formalisant et en documentant de manière transparente les processus de collecte et d'analyse des commentaires des étudiants sur les cours, les professeurs, leur environnement d'étude, et des parties prenantes du doctorat (à savoir les anciens étudiants, les partenaires publics et privés). Des discussions consultatives devraient être organisées régulièrement pour intégrer ce retour d'information.

- Mettre en place un portefeuille de compétences pour les doctorants afin d'encourager la réflexion sur l'acquisition de compétences et leur mise en œuvre dans des contextes académiques ou socio-économiques.
- Introduire des mécanismes de médiation pour faciliter la résolution des conflits potentiels entre les doctorants et les superviseurs.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

Le président par intérim
signed
Stéphane LE BOULER